



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE PRÉFET DE HAUTE-SAONE

Direction Départementale des Territoires
24, Boulevard des Alliés
B.P. 389 – 70014 VESOUL Cedex
téléphone :03 63 37 92 00
télécopie :03 63 37 92 02
courriel : DDT@haute-saone.gouv.fr

Fiche n°1/1

à retourner à la DDT

FORMULAIRE PLAN D'EAU

Déclaration d'existence

Demande de renouvellement d'autorisation

IDENTITE DU DEMANDEUR

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Commune :
Tél : Fax : n° SIRET :
Courriel :@.....

Le demandeur doit être le propriétaire du plan d'eau. Joindre un des documents suivants :

- extrait de matrice cadastrale acte notarié de propriété
 autre (préciser :)

Êtes-vous propriétaire d'autres plans d'eau : oui non

Si oui, un formulaire de déclaration d'existence doit être complété pour chacun de vos plans d'eau.

LOCALISATION DU PLAN D'EAU

Commune(s) : Lieu(x)-dit(s) :
Section(s) cadastrale(s) et n° de parcelle(s) :

Joindre obligatoirement :

- une copie de l'extrait de carte IGN au 1/25000^{ème}
- une copie de la feuille de section cadastrale

Sur chacune des cartes, indiquer en couleur la localisation du plan d'eau.

PREUVE DE L'EXISTENCE AU 29 MARS 1993

Date ou année de création du plan d'eau :

Document à joindre attestant de l'existence effective du plan d'eau au 29 mars 1993 (*l'administration se réserve le droit de juger de la validité de la preuve apportée*) :

- Carte ancienne (carte de Cassini.....) Arrêté de création d'enclos piscicole
 Autorisation trentenaire pour pisciculture Autorisation pour travaux en rivière ou prise d'eau
 Acte notarié ou attestation du notaire Relevé parcellaire MSA
 Document de l'administration (autorisation de vidange, tir au cormoran,...)
 Cadastre et matrice associée autre (préciser :)

Le plan d'eau a-t-il été modifié depuis sa création ? oui non

Si oui, préciser :

Tout document fourni devra impérativement apporter la mention de la nature des terrains à la date déclarée d'existence du plan d'eau

Réservé à
l'administration

V C

